



Transports scolaires sur le grand Rodez
Circuler gratuitement ou plus librement !

La Communauté d'agglomération du Grand Rodez lance officiellement deux titres de transport destinés aux jeunes : « MOBI SCOLAIRE » et « MOBI SCOLAIRE PLUS ». En vigueur à compter du 1^{er} septembre 2010, ils seront à disposition du public dès le 2 août prochain.

Toujours soucieuse de sensibiliser les générations futures aux transports en commun, la Communauté d'agglomération du Grand Rodez veut leur « faciliter le bus » et donc les privilégier dans l'utilisation de son réseau OCTOBUS. Elle souhaite ainsi les inciter, dès le plus jeune âge, à adopter les moyens de transports alternatifs à la voiture. Une autre façon de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté dans ses droits mais aussi dans ses devoirs.

Plus loin, plus librement

En septembre 2010, le Grand Rodez proposera donc aux jeunes habitants de la communauté d'agglomération un accès préférentiel à deux titres de transport d'une nouvelle génération :

- Le premier titre « **MOBI SCOLAIRE** », créé en 2009, simple et pratique, a été ajusté à cette occasion.
Il est désormais **gratuit**, à raison de **2 voyages par jour scolaire** sur le réseau OCTOBUS (hors Transport à la demande), les services de transports scolaires, et les lignes du Conseil Général à l'intérieur du périmètre du Grand Rodez.
- Le second titre « **MOBI SCOLAIRE PLUS** », comme son nom l'indique, va plus loin au propre comme au figuré et plus librement.
En plus des services scolaires, il offrira à son jeune public un accès élargi et des avantages privilégiés. Telle **l'utilisation illimitée du réseau OCTOBUS en libre circulation toute l'année, vacances scolaires comprises** (du 1^{er} septembre de l'année N... au 31 août de l'année N...+1).
Ainsi le jeune détenteur de la carte « **MOBI SCOLAIRE PLUS** » pourra-t-il emprunter le bus toute l'année, autant de fois qu'il le désire, même pendant les vacances et effectuer autant de déplacement qu'il le souhaite dans la même journée. Et ce, pour un coût modique de **20,00 €**.

En savoir plus ...

Ces titres seront à la disposition des grand ruthénois à compter du 2 août 2010 à l'Espace OCTOBUS (24 boulevard Denys Puech – Rodez) sur présentation d'un justificatif de scolarité et de domicile.

« **MOBI SCOLAIRE** » et « **MOBI SCOLAIRE PLUS** » sont accessibles à tout élève habitant sur le Grand Rodez et scolarisé - de la maternelle à niveau Bac - dans un établissement scolaire du Grand Rodez.

Pour obtenir toute information complémentaire sur la tarification de l'année scolaire 2010/2011, il suffira de contacter le service Déplacements - Transports du Grand Rodez au 05.65.73.82.48 ou directement l'Espace OCTOBUS au 05.65.42.55.75.



DEMANDE DE CARTE MOBI SCOLAIRE 2010-2011

VALABLE DE LA MATERNELLE AU NIVEAU BAC

1 ère carte

Renouvellement de carte

Date :

N° carte :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Ville :

Téléphone :

Etablissement scolaire : Classe :

.....

Caution pour chaque nouvelle carte : **2 €**

MOBI SCOLAIRE : 0 € Autorisant 2 trajets par jour scolaire, carte valable de la maternelle au niveau bac, du 1^{er} septembre 2010 au 2 juillet 2011.

MOBI SCOLAIRE+ : 20 € Autorisant la libre circulation, carte valable de la maternelle au niveau bac, du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011.

**Pièces à joindre : Certificat scolarité,
Justificatif de domicile,
Photo d'identité.**

Partie réservée OCTOBUS			
N° Client :		N° C.T.B. :	
PRIX :	CARTE	GRATUIT <input type="checkbox"/>	CARTES LIEES :
	CAUTION	N°	
	TOTAL	N°	
ESPECES	CHEQUE	C.B.	N°

Remplir un exemplaire par enfant

* Pour chaque titre de transport Mobiscolaire vendu le Conseil Général de l'Aveyron apporte un appui financier à la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez d'un montant de 40€



DEMANDE DE CARTE MOBI SCOLAIRE 2010-2011

VALABLE DE LA MATERNELLE AU NIVEAU BAC

2 CARTES EN VENTE A PARTIR DU 2 AOUT 2010

MOBI SCOLAIRE : 0 €* Autorisant 2 trajets par jour scolaire, carte valable de la maternelle au niveau bac, du 1^{er} septembre 2010 au 2 juillet 2011.

MOBI SCOLAIRE+ : 20 €* Autorisant la libre circulation, carte valable de la maternelle au niveau bac, du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011

Caution pour chaque nouvelle carte : **2 €**

DOSSIER COMPLET :

* **FORMULAIRE OCTOBUS** (disponible à l'agence Octobus, dans les mairies, sur les sites : www.grandrodez.com et www.groupe-rubanbleu.com)

* **1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE (Photocopie)**

* **1 CERTIFICAT DE SCOLARITE (Photocopie)**

* **1 PHOTO D'IDENTITE
OU ANCIENNE CARTE MOBI**

Remplir 1 dossier par enfant

Les cartes fabriquées pour l'année scolaire 2009-2010 sont valable jusqu'au 30 septembre 2010

* Pour chaque titre de transport Mobiscolaire vendu le Conseil Général de l'Aveyron apporte un appui financier à la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez d'un montant de 40€